

Coronavirus : Trouver un emploi pendant le confinement avec la plateforme en ligne Dossierinteriminaire.com

Depuis le 17 mars à midi, les Français sont confinés chez eux pour une durée de 15 jours au minimum. Toutefois, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, cette durée est susceptible d'être prolongée. C'est notamment ce qui s'est passé en Chine : à Wuhan, le foyer de l'épidémie, les habitants sont confinés depuis 7 semaines ([source](#)).

Dans ce contexte, de nombreuses activités deviennent totalement impossibles, et notamment la recherche d'emploi. En effet, les demandeurs d'emploi ne peuvent pas bénéficier d'une attestation de déplacement dérogatoire pour trouver un travail.

Faut-il pour autant se résoudre à ne rien faire ? Pas du tout ! Le confinement est une mesure provisoire et l'épidémie va aller en diminuant. De plus, de nombreuses entreprises ont déjà un fort besoin de personnel intérimaire : c'est notamment le cas de la grande distribution alimentaire mais aussi des e-commerçants qui font face à un important flux de demandes.

Mais comment postuler auprès des agences d'intérim quand on ne peut pas sortir de chez soi ? La solution vient du digital, et notamment de la plateforme [Dossierinteriminaire.com](#).

Grâce à cet outil performant, chaque demandeur d'emploi peut d'ores et déjà constituer GRATUITEMENT son dossier de candidature et postuler en un clic auprès de toutes les agences de travail temporaire.



Un GUICHET UNIQUE ultra-performant 100% dédié à l'intérim

Avec Dossierinterim.com, le confinement n'est plus un problème.

La plateforme évite aux candidats à l'intérim de fastidieux (et coûteux) envois de papiers en permettant de constituer un seul et unique dossier. Il est ensuite envoyé en ligne à de nombreuses agences, qui n'ont plus qu'à le télécharger si elles sont intéressées.

« Les demandeurs d'emploi ont enfin la possibilité de proposer facilement leur candidature dans autant d'agences qu'ils le souhaitent. Elles sont près de 6000 à être référencées sur la plateforme. »

Les bénéfices sont nombreux :

- **Plus besoin de se déplacer**, ce qui permet de trouver un emploi en intérim tout en respectant l'obligation de rester chez soi.
- **Un énorme gain de temps** : le dossier d'inscription est à compléter une seule fois. De plus, toutes les pièces administratives sont regroupées dans l'espace personnel du candidat.
- **Une approche multidiffusion** : il suffit de quelques clics pour sélectionner toutes les agences d'intérim à qui diffuser le dossier.
- **Un service économique** : il est gratuit pour les candidats et il permet d'éviter les frais d'impression et d'envoi de multiples dossiers.
- **Un outil écologique** : l'impact sur l'environnement est réduit grâce à la suppression du papier et de l'encre, ainsi qu'à la fin des déplacements en agences (sauf pour les entretiens).

Un accompagnement complet vers l'emploi

Comment mettre toutes les chances de son côté pour être contacté par une agence d'intérim ? Comment booster le nombre de retours ou passer avec brio la redoutable étape de l'entretien par téléphone ?

Pour ne plus subir sa recherche d'emploi, Dossierinterim.com propose des conseils ciblés permettant de réussir chaque étape du processus d'embauche.

Des experts y expliquent, par exemple, comment bien rédiger un CV, utiliser les réseaux sociaux pour trouver un travail, faire bonne impression, identifier ses atouts, préparer un entretien téléphonique et participer à un événement.

En parallèle, des fiches métiers permettent de découvrir les professions les plus recherchées par les agences d'intérim : cariste, employé libre-service, infirmier·e d'entreprise, animateur de vente, conducteur d'engins de chantier, cordiste, soudeur... Des dossiers font également un focus sur certains aspects de l'intérim tels que le CDI intérimaire ou les plus gros clichés associés à l'intérim.

Les agences d'intérim y gagnent aussi

Les agences d'intérim doivent gérer actuellement une importante demande dans des secteurs bousculés par la crise sanitaire : métiers de la logistique et de la manutention, hôtes/hôtesse de caisse dans la grande distribution alimentaire, métiers de bouche tels que boulangers, bouchers... Dès la fin de l'épidémie, il y aura de nombreux postes à pourvoir pour travailler à la reprise économique.

En adhérant à Dossierinterimaire.com, les agences d'intérim gagnent ainsi un temps précieux puisqu'elles peuvent poursuivre leurs recrutements en téléchargeant les dossiers complets proposés par les candidats, ainsi que ceux des intérimaires identifiés lors des recherches de personnel.

Le moteur de recherche est particulièrement efficace puisqu'il permet de **filtrer les profils** par métier, expérience, localisation et mots-clés, et consulter leur fiche personnelle.

Au niveau du prix, deux formules sont proposées :

- l'abonnement Freemium (gratuit) : téléchargement de 5 dossiers de candidats par mois, via une inscription simplifiée, pour tester Dossierinterimaire.com ;
 - l'abonnement Standard : 360€ HT d'abonnement annuel, puis un coût de 0.50€ HT par téléchargement de dossier de candidat à partir du 6e téléchargement mensuel.
- Quelle que soit l'offre choisie, l'agence d'intérim bénéficie d'une alerte automatique par email l'informant de la mise à jour des dossiers dont elle a fait l'acquisition.

À propos de Dossierinterimaire.com

Créée en septembre 2019, la plateforme recense aujourd'hui près de 6 000 agences d'emploi dans toute la France.

Elle ambitionne de poursuivre son développement et de devenir un acteur incontournable dans le domaine de l'emploi en France et dans les DOM, avant de s'attaquer au marché européen.

Pour en savoir plus

Site web: <https://dossierinterimaire.com/>

Facebook: <https://www.facebook.com/432314700691002/posts/589137708342033/>

Contact Presse

Thomas HARTIER

E-mail : contact@dossierinterimaire.com

Tel : 06 31 88 24 30